

DE LA « LIBERTE DU TRAVAIL » ET DU « CAPITAL » A L'ESCLAVAGE DU PROLETAIRE ET DU PATRON

En dépit de l'évidence éclatante de ce que nous exposons, c'est bel et bien en partant de « l'Individu » pris isolément (cet « Homme abstrait » qui, nous l'avons vu, ne peut survivre dans la vie réelle) que les « Philosophes », pères de la Révolution de 1789, ont inventé « l'individualisme », théorie qui subordonne l'intérêt général à la liberté individuelle.

Mais, qu'est-ce au juste – dans la pratique- que la liberté individuelle, si ce n'est un retour pur et simple à la loi de la jungle ? La loi du plus fort, la loi du plus riche, ou celle du plus fourbe et du moins scrupuleux !...

Sous le couvert des « Grands Principes » c'était donc, immanquablement, (et tout à fait consciemment, ce qui la condamne) vers un retour à la loi de la jungle que tentait la bourgeoisie voltairienne et rousseauiste de l'époque révolutionnaire en supprimant les Corporations et en fondant le « libéralisme économique », au nom de la liberté individuelle.

Par ailleurs, les contraintes Corporatives mettaient « les patrons » dans l'obligation de supporter les charges et les frais d'apprentissage et, souvent même, ceux de logement et de nourriture des jeunes ouvriers, ainsi qu'une large part des « charges sociales » de maladie, de vieillesse et de décès.

Le Corporatisme imposait, en outre, des normes rigoureuses de qualité à la production, tout en dosant volontairement les quantités produites afin de ne pas entraîner un déséquilibre entre l'offre et la demande.

Mais toutes ces sages mesures et protections, édifiées au cours des âges en vue de l'intérêt général, n'étaient plus du tout du goût d'une bourgeoisie avide, déjà solidement enrichie et « confortée » par la totale sécurité intérieure du pays et par la position mondiale de tout premier plan que lui avaient assuré, durant un siècle et demi d'affilée, la sagesse et la force de la France monarchique.

Elle désirait, maintenant, encore plus d'or, plus de pouvoir et – surtout – moins de contraintes.

...Et c'est par son action, savamment calculée, que pût voir le jour la plus grande duperie de tous les temps : « **La Liberté du Travail** » !...

Il est bien évident que le travail seul ne suffit pas à tout. Au paysan il faut des champs et du matériel agricole ; à l'ouvrier il faut des outils, des machines, des usines, des matières premières.

Pour acquérir ces champs, ces machines, il faut de l'argent.

Travail et Capital sont donc très étroitement solidaires et complémentaires.

En conséquence, si – au nom de LA Liberté individuelle – on décrète que le paysan ou l'ouvrier est « libre de son travail », cela signifie automatiquement, du même coup, que le détenteur de capitaux est – de son côté – « libre de son argent », c'est-à-dire, en fait, que le paysan et l'ouvrier – dépourvus d'argent – sont « libres de travailler »...sans champs, sans machines, sans usines !...

Ce raisonnement n'était donc qu'absurde !...

Il n'en demeure pas moins qu'il servit de trame aux idées révolutionnaires, propagées et financées par la bourgeoisie d'affaires.

Il est donc clair que, par cette prétendue « Liberté du Travail », la bourgeoisie d'argent entendait, d'une part, se libérer de toutes les interdictions, de toutes les charges et de toutes les règles que lui imposait le Corporatisme et, d'autre part, contraindre l'ouvrier et le paysan à subir la loi du plus riche, seule issue leur permettant désormais de se procurer les outils de leur travail.

Sous le couvert de la « Liberté du Travail », la Révolution a donc – en fait – libéré d'abord le Capital de tout frein et de toute contrainte.

Avant la Révolution, Travail et Capital étaient obligés de s'unir pour produire. Après la Révolution, ils furent théoriquement « libres » de faire ce qui leur plaisait mais, par la force des choses, c'est le Travail qui devait perdre ce combat par trop inégal.

Les anciens associés devinrent par conséquent, très vite, des adversaires puis, des ennemis, et c'est de la défaite du Travail que naquit cette honte de la Société post-révolutionnaire : **Le Proletariat**.

Dans l'Antiquité Romaine, le prolétaire c'était « le pauvre », presque l'esclave, sans terre ni biens, dont la seule utilité était d'engendrer des enfants en vue d'assurer la pérennité humaine de l'Etat.

Avec l'ère chrétienne, ce type d'homme disparut de la Société et le mot lui-même n'entraîna plus dans le langage courant.

Il fallut attendre la destruction des Corporations par la Révolution et l'apparition du libéralisme économique pour voir resurgir à la fois le nom et l'homme « prolétaire ».

Pourquoi ?

La raison en est simple – Puisque la Révolution entendait rendre leur « Liberté » au Capital et au Travail, chacun était donc « libre » d'agir à sa guise.

Or, quel est l'usage de l'argent, si ce n'est d'acheter ?

Libre d'agir, le capital, obéissant à sa nature propre, se mit donc à acheter – Quoi donc ?... Du Travail, bien entendu !...

Dans l'Antiquité l'argent permettait déjà d'acheter des hommes pour en faire des esclaves. Mais, pour l'acheteur, ces hommes représentaient un capital investi qu'il importait de ne pas trop malmenier pour ne pas perdre le bénéfice de la mise de fonds qu'ils représentaient.

Au Moyen-Âge le serf était – certes – attaché à sa glèbe mais, de ce fait même et, en contrepartie, sa glèbe lui était-elle aussi attachée. Il n'était donc pas démuné de tout.

La bourgeoisie d'affaire de 1791 fut beaucoup plus cynique et astucieuse que les propriétaires d'esclaves de Babylone ou de Sparte et que les seigneurs féodaux fixant sur leurs terres des familles serves. Elle n'acheta pas des hommes qu'il fallait loger, nourrir, soigner ou protéger les armes à la main, des incursions du Seigneur voisin ; elle se contenta de louer...leur travail !...

C'est ainsi, qu'après un millénaire, allait renaître un type d'homme dont la condition n'avait jamais eu d'exemple dans l'histoire : le Prolétaire moderne !

Qu'est ce qu'un prolétaire, au sens moderne du terme ?

C'est un homme qui ne possède que ses deux bras et son cerveau pour survivre.

...Encore n'en a-t-il pas la libre disposition, puisque ces bras et ce cerveau il ne peut les utiliser que lorsque le Capital en a besoin, et seulement jusqu'au jour où ce même Capital le licencie.

Aujourd'hui manoeuvre à Ivry, demain aide-maçon à Pantin, le prolétaire n'est pas intégré dans la société française moderne, il est « Sauvage et Vagabond ».

Il est donc parfaitement logique que, ne se sentant plus ni épaulé, ni défendu par la « Cité », par la Communauté Nationale à laquelle il appartient, le travailleur français se soit mis – dans bien des cas – à écouter les paroles mensongères et utopiques de politiciens retors lui laissant espérer une prétendue solidarité prolétarienne internationale qui – bien entendu – n'existe pas et ne peut même pas exister.

Les « politiciens » et « syndicalistes fonctionnaires » des partis et syndicats qui se disent « ouvriers », ainsi que certains agitateurs professionnels ou fanatisés, affirment aux prolétaires que c'est leur patron qui est responsable de leur sort.

C'est parfois vrai – Mais, en règle générale, c'est faux.

Les prolétaires sont portés à croire que c'est vrai parce que c'est le patron qui les embauche ou qui les renvoie, qui les dirige et qui les paie.

Comment, pour la plupart, pourraient-ils savoir à quel point leur propre patron est très souvent, lui-même, l'esclave du plus impitoyable des maîtres : l'Argent ?

Soumis à une concurrence implacable qui le contraint à rechercher sans cesse les moyens d'abaisser ses prix de revient, harcelé par les impôts et charges de toutes sortes d'un étatisme gaspilleur et vorace, le « patron » traditionnel est, de nos jours, bien souvent le simple jouet des fantaisies et du « diktat » du supercapitalisme « libre », c'est-à-dire de la Banque et de la Finance.

C'est pourquoi et pour être – bien entendu – très souvent beaucoup plus confortable que celui du prolétaire, le sort du patron de la fin du XXème siècle (également celui en ce début du XXIème siècle), n'est pas pour autant toujours très enviable.